

LES TRAVAILLEURS DE LA CHIMIE MÉRITENT PLUS

Les deux dernières journées de négociations sectorielles de la chimie n'ont pas encore permis d'aboutir à un projet d'accord sectoriel.



Pourquoi ? Les syndicats font actuellement face à des réponses patronales insuffisantes.

Lesquelles ? En voici quelques-unes :

● Le pouvoir d'achat :

Le banc patronal exige un « texte d'encadrement » afin de limiter la liberté de négociations salariales dans les entreprises !

Augmentations salariales ? Pas avant fin 2021 !

● Fins de carrières, RCC et crédit-temps :

intentions patronales minimalistes. De plus, le prolongement des systèmes n'est pas garanti (« Il y a un accord sur rien tant qu'il n'y a pas un accord sur tout »).

- Maintenir les employés non barémisés en dehors de nos accords collectifs.
- Aboutir à des conditions décentes de travail (santé, rythme de travail, télétravail, stress, conciliation vie privée/vie professionnelle...) ? Ces sujets ne sont pas prioritaires pour les représentants patronaux.
- Renforcement des délégués syndicaux avec plus de mandats et une augmentation des missions syndicales externes ? NON !

En tant que syndicats, nous souhaitons ardemment aboutir à un accord. Une dernière date de négociation est planifiée ce vendredi 15 octobre 2021.

Nous continuerons bien évidemment à y défendre les attentes légitimes de l'ensemble des travailleurs du secteur.

D'ici-là, nous demandons aux militants d'informer les travailleurs sur l'évolution des discussions et de se tenir prêts à entreprendre des actions locales et à participer à des actions nationales si cela devait être nécessaire.